

CANTON DE VAUD

COMMUNE DE PERROY

DELIMITATION DE LA LISIERE FORESTIERE EN LIMITE DES ZONES CONSTRUCTIBLES

DANS LE CADRE DE LA PROCEDURE DE LEGALISATION
DU PLAN GENERAL D'AFFECTATION

PLAN 1

Echelle 1:1'000

**APPROUVE PAR L'INSPECTEUR FORESTIER
DU 14^{EME} ARRONDISSEMENT**
SAINT-GEORGE, LE

**ADOpte PAR LE CONSEIL COMMUNAL DE
PERROY**
DANS SA SEANCE DU
Au nom du Conseil communal
LE PRESIDENT LA SECRETAIRE

APPROUVE PAR LA MUNICIPALITE DE PERROY
DANS SA SEANCE DU
Au nom de la Municipalité
LE SYNDIC LA SECRETAIRE

APPROUVE PAR LE DEPARTEMENT COMPETENT
LAUSANNE, LE
LA CHEFFE DU DEPARTEMENT

SOU MIS A L'ENQUETE PUBLIQUE
DU AU
Au nom de la Municipalité
LE SYNDIC LA SECRETAIRE

MIS EN VIGUEUR LE

Etabli à Aubonne, le 23 août 2023

Audrey Ueberschlag
Ing. géom. brev.



1170 AUBONNE
Ch du Mont-Blanc 9
Tél. : 021 821 12 80
Fax : 021 821 12 85
info@rossier-geom.ch

1196 GLAND
Rte des Avouillons 16
Tél. : 022 364 25 52
Fax : 021 821 12 85
www.rossier-geom.ch

Format : 420x375
Couche : C_forêt
Plume : P_forêt

Date : 31.01.2022 VIC
Contr : 31.01.2022 LS
Modif : 09.03.2022 VIC
Modif : 23.08.2023 VIC

Fichier :
2022-01-21_lisières
QP : 31

Mandat : PE 216
S-mandat : LIS01

Plan N° :
1

LEGENDE

- Lisières constatées ou confirmées mises à l'enquête publique dans le cadre de la révision du PACom, jouxtant les zones à bâtir ou situées à moins de 10m, définies par l'inspecteur forestier le 20 janvier 2022
- Forêt supprimée

